

# BUGATTI ROADSIDE ASSISTANCE

SERVICE DE MOBILITÉ



BUGATTI

# SERVICE DE MOBILITÉ BUGATTI ASSISTANCE

01

Des services de mobilité fiables à la demande 24h/24,  
365 jours par an à travers l'Europe.  
Assistance rapide, où et quand vous en avez besoin.\*

## Numéro d'urgence disponible en cas de besoin d'assistance :

Allemagne, Autriche, Belgique, France,  
Pays-Bas, Suisse : **00 800 123 456 73**

Autres pays de l'UE: **+49 221 802 471 222**

Royaume-Uni: **0330 159 1961**

Japon: **0120 167 535**

---

\* POUR PLUS DE DÉTAILS RELATIVEMENT AUX  
TERRITOIRES COUVERTS, VOIR PAGE 10

« CONDUIRE UNE BUGATTI A  
TRAIT AUX SENSATIONS,  
VOUS ASSISTER RELEVÉ DE  
L'ATTENTION. »

1500  
EB

# ASSISTANCE POUR DES VOITURES D'EXCEPTION

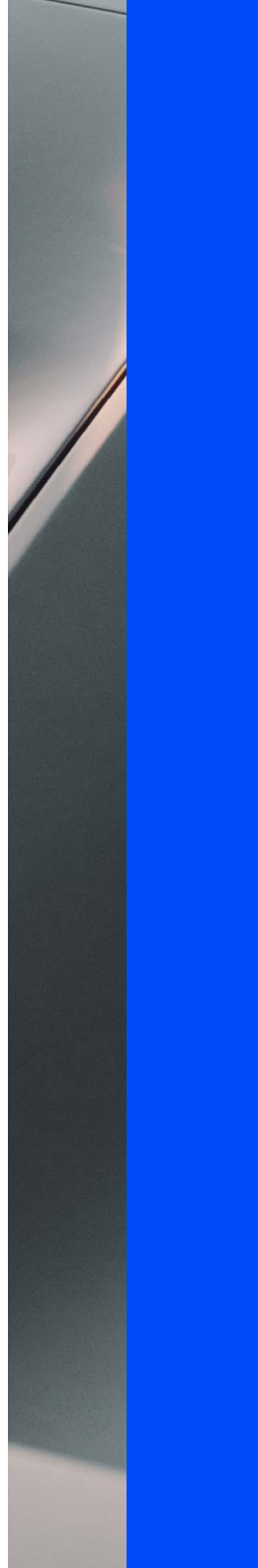
03

Chaque BUGATTI est le résultat de prouesses d'ingénierie et d'un savoir-faire unique, procurant au conducteur une expérience inégalée.

C'est pourquoi au-delà de l'expérience de vente et d'entretien de votre véhicule, nous conférons une attention toute particulière à l'assistance que nous sommes en mesure de vous procurer où que vous soyez.



# CONTENU



# CHER CLIENT BUGATTI,

05

Vous avez opté pour une BUGATTI, un véhicule témoignant des plus hauts niveaux de qualité, d'exclusivité, de fiabilité et de performance. Ce sont ces mêmes standards que vous pouvez également espérer de BUGATTI ASSISTANCE, un SERVICE DE MOBILITÉ profitant non seulement au conducteur mais aussi à tous les passagers. Dans l'éventualité d'une panne, d'un accident ou d'un vol, merci de bien vouloir contacter la ligne directe d'urgence BUGATTI ASSISTANCE le plus rapidement possible. Du personnel spécialement formé travaillant pour nos partenaires vous répondra et s'assurera que les démarches nécessaires à votre prise en charge soient mises en place.

---

NOUS VOUS SOUHAITONS  
D'AGRÉABLES VIRÉES AU VOLANT  
DE VOTRE BUGATTI ET GRÂCE À  
NOTRE SERVICE D'ASSISTANCE,  
NOUS NOUS ASSURONS QUE VOUS  
PUISSIEZ RESTER MOBILES.

01\_

# QUE FAIRE EN CAS D'URGENCE, DE PANNE OU D'IMPRÉVU SUR LA ROUTE ?



Merci de bien vouloir contacter la ligne téléphonique BUGATTI ASSISTANCE dès lors que vous avez besoin d'assistance et pour ce faire, munissez-vous si possible de votre numéro de contact ainsi que des informations suivantes :

## 07 DONNÉES DU VÉHICULE :

- ▶ Type, modèle et numéro d'identification du véhicule (VIN)  
— ces informations figurent sur les documents de votre véhicule
- ▶ Kilométrage et plaque d'immatriculation
- ▶ Nom de votre partenaire BUGATTI\*

## DÉTAILS DE L'INCIDENT :

- ▶ Type d'incident et description des faits
- ▶ Localisation actuelle du véhicule
- ▶ Numéro de téléphone auquel vous pouvez être joint

Merci de ne prendre aucune décision avant d'avoir consulté BUGATTI ASSISTANCE, auquel cas aucun coût engendré par cette décision ne pourrait être pris en charge.

## NOTES :

si vous vous trouvez sur une autoroute et n'avez pas accès à un téléphone mobile, vous pouvez utiliser une borne d'appel d'urgence à disposition et demander à contacter BUGATTI ASSISTANCE (applicable uniquement en Allemagne).

---

\* PARTENAIRE BUGATTI VOUS AYANT LIVRÉ LE VÉHICULE OU VOTRE PARTENAIRE BUGATTI AUPRÈS DUQUEL VOTRE VÉHICULE EST ENTRETENU ENTRETENU.



# 02\_

# CONDITIONS GÉNÉRALES



BUGATTI ASSISTANCE est à votre service dès lors que vous avez besoin d'assistance sur la route avec votre véhicule — à tout moment et pratiquement partout en Europe.\*\*

Dans l'éventualité d'une panne, d'un accident ou d'un vol, BUGATTI ASSISTANCE met en place et prend en charge les coûts \*\*\* des services mentionnés, sous réserve que les conditions suivantes soient remplies.\*\*\*\*

---

\*\* POUR PLUS DE DÉTAILS À PROPOS DES TERRITOIRES COUVERTS, VOIR PAGE 10.

\*\*\* NOTEZ QU'AUCUN PAIEMENT EN ESPÈCES NE PEUT ÊTRE FAIT POUR DES SERVICES NON UTILISÉS.

\*\*\*\* BUGATTI SE RÉSERVE LE DROIT DE CHANGER OU D'ADAPTER LE CONTENU DES SERVICES DE MOBILITÉ BUGATTI ASSISTANCE SANS NOTIFICATION PRÉALABLE.

## VÉHICULES COUVERTS

BUGATTI ASSISTANCE couvre tous les véhicules BUGATTI ayant été :

- ▶ Vendus par BUGATTI ou un Partenaire Officiel BUGATTI et
- ▶ Enregistrés dans l'un des pays suivants :

Albanie, Allemagne, Andorre, Autriche, Belgique, Biélorussie, Bosnie Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Chypre, Chypre du Nord, Danemark, Estonie, Finlande, France (Métropolitaine), Grèce, Hongrie, Islande, Italie (Sardaigne et Sicile incl., Kosovo, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Macédoine du Nord, Malte, Moldavie, Monaco, Monténégro, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume Uni, Russie, Saint Marin, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Espagne (Baléares et Canaries incl.), Suède, Suisse, Turquie, Ukraine, Vatican.

## PERSONNES COUVERTES

Au-delà du propriétaire du véhicule, le contrat couvre tous les conducteurs autorisés et passagers dans la limite du nombre maximum d'occupants autorisés. Les auto-stoppeurs ne sont pas couverts.

# DURÉE DE COUVERTURE

## NOUVEAUX VÉHICULES

Pour les nouveaux véhicules, le service BUGATTI ASSISTANCE est disponible pour une durée de quatre ans à partir de la date de début de garantie du véhicule. Si le véhicule est vendu pendant ladite période, la couverture BUGATTI ASSISTANCE sera transférée au nouveau propriétaire.

## VÉHICULES DISPOSANT D'UNE GARANTIE CERTIFIÉE BUGATTI

Pour les véhicules munis d'une garantie certifiée par BUGATTI, BUGATTI ASSISTANCE est valide pour la période précisée sur le contrat d'assurance.

Les véhicules disposant d'un Passeport Tranquillité seront couverts par BUGATTI ASSISTANCE pendant la durée du programme.

Si le véhicule est vendu à un autre propriétaire au cours de cette période (voir conditions de garantie BUGATTI), la couverture BUGATTI ASSISTANCE sera transférée à ce nouveau propriétaire.

Les véhicules qui ne sont plus sous garantie certifiée par BUGATTI ou qui n'ont pas de Passeport Tranquillité en cours et qui respectent les autres conditions de couverture seront couverts mais des frais seront éventuellement appliqués.

# TERRITOIRES COUVERTS

L'assistance est fournie pour des incidents couverts survenant dans les pays et régions suivants :

Albanie, Allemagne, Andorre, Autriche, Belgique, Biélorussie, Bosnie Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Chypre du Nord, Croatie, Danemark, Espagne (Iles Baléares et Canaries incluses), Estonie, Finlande, France (métropolitaine), Gibraltar, Grèce, Guernesey, Hongrie, Irlande, Ile de Man, Islande, Italie (Sardaigne et Sicile incluses), Jersey, Kosovo, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Macédoine du Nord, Madère, Malte, Moldavie, Monaco, Monténégro, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume Uni, Russie, Saint Marin, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Turquie, Ukraine, Vatican.

Veillez noter que les territoires d'outre-mer des pays européens, à l'exception de ceux mentionnés dans la liste ci-avant, ne seront pas couverts.

En outre, notez que les services de mobilité ne peuvent être fournis qu'en fonction des disponibilités locales et des circonstances.

# INCIDENTS COUVERTS

BUGATTI ASSISTANCE entre en vigueur en cas de panne, d'accident, de vol, d'acte de vandalisme ou de tout autre cas de figure empêchant la bonne conduite de votre BUGATTI.

11 Une panne fait référence à tout dysfonctionnement soudain et imprévisible du véhicule dû à une défaillance du véhicule ou à une défaillance des pièces mécaniques ou électriques d'origine. L'accident est lié à un événement agissant sur le véhicule de manière soudaine.

BUGATTI ASSISTANCE couvrira également sans frais additionnels les cas suivants :

- ▶ Dommages aux pneus
- ▶ Problème de batterie

Ainsi que des cas dans lesquels le client est lui-même responsable, tels que :

- ▶ Clés perdues ou bloquées à l'intérieur du véhicule
- ▶ Panne d'essence
- ▶ Utilisation d'un mauvais carburant, etc

Si vous êtes en mesure de joindre votre concessionnaire BUGATTI habituel ou tout autre concessionnaire BUGATTI par vous-même suite à un incident (sans avoir recours à BUGATTI ASSISTANCE), ou si votre véhicule se trouve déjà chez un Partenaire BUGATTI, BUGATTI ASSISTANCE vous aidera à organiser les services complémentaires à venir et cela sans frais. (page 15, « Services complémentaires »)

BUGATTI ASSISTANCE ne prend pas en charge les cas suivants :

- ▶ Défaut sur une remorque
- ▶ Le rappel général des produits
- ▶ Transport du véhicule dans le cadre des entretiens réguliers, d'autres opérations de maintenance ou d'inspections
- ▶ Installation et dommages causés par des pièces ou accessoires non approuvés et non installés par BUGATTI ou l'un de ses Partenaires certifiés
- ▶ Incendie (ne provenant pas d'un composant du véhicule)
- ▶ Défauts résultants d'un usage excessif ou inapproprié du véhicule

BUGATTI ASSISTANCE ne prend également pas en charge les situations suivantes :

- ▶ Cas de force majeure, guerre, grèves, confiscations, interdictions ou contraintes des autorités gouvernementales, explosions d'objets et impacts nucléaires ou radioactifs
- ▶ Dommages résultants de participations à des événements de sport automobile requérant d'atteindre une vitesse maximum. Cela s'applique également à l'accompagnement de tests de conduite d'entraînement
- ▶ Dommages dûs à des défauts de la remorque ou de la charge utile
- ▶ Dommages causés par la conduite d'un conducteur non autorisé
- ▶ Incidents résultant de la non réalisation des travaux d'entretien requis
- ▶ Conduite sur des routes non autorisées au trafic (à l'exception du lieu de résidence du client)

A close-up photograph of a Bugatti car's front grille. The grille is black with a fine, repeating diamond pattern. A prominent red oval logo with a white 'B' and the word 'BUGATTI' in white is centered on the grille. The grille is framed by a polished chrome border. The background is dark and out of focus, showing parts of the car's body and a red light source.

# 03\_ ETENDUE DES SERVICES

### ASSISTANCE EN CAS DE PANNE ET D'ACCIDENT

14

Si, en raison d'une panne ou d'un accident (page 11, "Incidents couverts"), vous êtes dans l'incapacité d'entreprendre ou poursuivre un voyage dans les territoires couverts avec le véhicule assuré, BUGATTI ASSISTANCE fait appel à un dépanneur pour remettre votre véhicule en état de marche sur le lieu de l'incident et prend en charge les frais, y compris les petites pièces de rechange nécessaires.

Ce service sera fourni chaque fois qu'une réparation est possible et qu'elle ne porte pas préjudice à la garantie (par exemple, une panne de batterie). L'assistance routière ne sera fournie que sur la voie publique ou au domicile de l'assuré. Si nécessaire, les services peuvent également être fournis en dehors de la route, pour autant que l'accès soit possible et légalement autorisé.

### FRAIS DE RÉCUPÉRATION ET DE REMORQUAGE

Si vous ne pouvez pas entreprendre ou poursuivre un voyage avec le véhicule assuré en raison d'un incident couvert (page 11, "Incidents couverts") et si le véhicule ne peut pas être remis en état de marche sur le lieu de l'incident, BUGATTI ASSISTANCE fait remorquer\* votre véhicule jusque chez le partenaire BUGATTI le plus proche ou celui que vous avez désigné et prend en charge les frais engendrés.

Si votre véhicule doit être récupéré avant le remorquage, BUGATTI ASSISTANCE s'en chargera, y compris la remorque et le chargement (à l'exception des marchandises transportées à titre commercial) et prendra en charge les frais engendrés.

---

\* SUR LES AUTOROUTES FRANÇAISES ET SUR CERTAINES AUTRES ROUTES À PÉAGE EN EUROPE, LES SERVICES DE DÉPANNAGE ET DE REMORQUAGE NE PEUVENT ÊTRE ASSURÉS QUE PAR DES SOCIÉTÉS DE DÉPANNAGE AUTORISÉES. SI UNE PANNE SURVIENT SUR CES ROUTES, IL EST INTERDIT À BUGATTI ASSISTANCE DE FOURNIR UNE ASSISTANCE DIRECTE. LE SERVICE DE DÉPANNAGE AUTORISÉ EST GÉNÉRALEMENT ORGANISÉ PAR LA POLICE OU PAR LE BIAIS DE TÉLÉPHONES D'URGENCE SITUÉS SUR LA ROUTE. UNE FOIS QUE LE VÉHICULE A ÉTÉ RÉCUPÉRÉ SUR LA ROUTE À PÉAGE PAR LE SERVICE DE DÉPANNAGE AGRÉÉ, LA COUVERTURE COMPLÈTE DE BUGATTI ASSISTANCE EST À NOUVEAU DISPONIBLE.

# VÉHICULE DE REMPLACEMENT

15

Si votre véhicule n'est plus en mesure de rouler suite à un incident (page 11, « Incidents couverts ») et qu'il ne peut être remis en état de marche sur place ou dans le centre BUGATTI le plus proche, BUGATTI ASSISTANCE prendra en charge les frais d'un véhicule de remplacement pour la durée de réparation dans la limite de dix jours ouvrés et en priorisant la mise à disposition d'un véhicule de luxe. Dans le cas où un tel véhicule ne pourrait être fourni, un véhicule haut de gamme sera mis à disposition. Les frais de carburant et tout autre frais seront à votre charge.

Merci de bien vouloir noter que la mise à disposition d'un véhicule de remplacement est soumise aux disponibilités locales.

Les conditions de la société de location de véhicules s'appliquent. Veuillez également noter qu'une carte de crédit\* doit généralement être présentée afin de mettre à disposition un véhicule. Si nécessaire, les frais de taxi pour l'enlèvement et la restitution du véhicule de remplacement, ou les frais de livraison et d'enlèvement du véhicule de remplacement, sont pris en charge. Si un hébergement est nécessaire pour une nuit supplémentaire, BUGATTI ASSISTANCE prend également en charge les frais d'hébergement de toutes les personnes couvertes par le contrat pour une nuit dans un hôtel de catégorie 5 étoiles (petit-déjeuner compris). Si, lors d'un voyage à l'étranger, il n'est pas possible de revenir au domicile de l'assuré avec le véhicule de remplacement fourni, BUGATTI ASSISTANCE organisera le retour au domicile de l'assuré de tous les occupants par train (1ère classe) ou par avion (classe affaires, si durée du trajet > 6 heures) et prendra en charge les frais concernés.

---

\* POUR LES VÉHICULES LES PLUS HAUT DE GAMME, 2 CARTES DE CRÉDIT PEUVENT ÊTRE NÉCESSAIRES.



16

### POURSUITE DU VOYAGE OU VOYAGE RETOUR

Si votre véhicule ne peut être remis en état de marche le jour même ou le lendemain d'un incident couvert (page 11, "Incidents couverts"), BUGATTI ASSISTANCE prend en charge les frais suivants :

- ▶ Voyage aller pour tous les occupants du véhicule depuis le lieu de l'incident jusqu'à la destination ou au lieu de résidence du titulaire de l'assurance.
- ▶ Voyage retour de tous les passagers de la destination au lieu de l'incident pour récupérer le véhicule réparé.
- ▶ Le voyage de retour de tous les passagers de la destination au lieu de résidence de l'assuré lorsque le véhicule est encore en réparation

Les frais de poursuite du voyage ou le voyage retour sont remboursés :

- ▶ Au montant des billets de train en première classe
- ▶ Pour un vol en classe affaires, si le temps de trajet en train dépasse six heures

Les frais ne peuvent être remboursés que sur présentation des justificatifs originaux. En outre, BUGATTI ASSISTANCE prend en charge les frais de transport jusqu'à la gare ou l'aéroport le plus proche.

## FRAIS D'HÉBERGEMENT

Si votre véhicule ne peut pas être remis en état de marche le jour même après un incident couvert (page 11 "Incidents couverts"), BUGATTI ASSISTANCE prend en charge les frais d'hébergement pendant la durée des réparations nécessaires, dans la limite de trois nuits dans un hôtel de catégorie 5 étoiles.

En outre, BUGATTI ASSISTANCE prend en charge les frais de taxi ou d'autres moyens de transport public jusqu'à l'hôtel.

# RÉCUPÉRATION / RAPATRIEMENT DU VÉHICULE RÉPARÉ

18

Si votre véhicule n'a pas pu être remis en état de marche le jour même après une urgence automobile (page 11, "Incidents couverts"), et si vous avez déjà quitté le lieu de l'incident avant la fin des réparations, BUGATTI ASSISTANCE prend en charge les frais suivants :

- ▶ La livraison du véhicule réparé à la destination ou à la ville d'origine de l'assuré, ou
- ▶ Le voyage aller-retour d'une personne vers le lieu de la panne pour récupérer le véhicule réparé.

Le voyage retour pour récupérer le véhicule réparé se fait en taxi ou, en cas de temps de trajet plus long, les frais sont remboursés :

- ▶ Dans la limite du montant d'un billet de train en première classe.
- ▶ Pour un vol en classe affaires, si la durée du voyage en train dépasse six heures.

Les frais ne peuvent être remboursés que sur présentation des justificatifs originaux.

# RAPATRIEMENT DU VÉHICULE NON RÉPARÉ

Si votre véhicule ne peut être remis en état de marche sur le lieu de l'incident ou dans les environs dans les trois jours ouvrables suivant un incident couvert (page 11, "Incidents couverts"), BUGATTI ASSISTANCE prend en charge les frais suivants :

- ▶ Le transport de votre véhicule jusque chez un partenaire BUGATTI proche de votre domicile ou
- ▶ Le transport de votre véhicule jusqu'à la destination choisie par l'assuré (si les réparations sont possibles sur place et que le coût ne dépasse pas le coût du transport du véhicule jusqu'au lieu de résidence de l'assuré).

# 04\_— DÉCLARATION SUR LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES



20

Nous, BUGATTI Automobiles S.A.S., (ci-après “nous” ou “BUGATTI”) nous réjouissons de l’intérêt que vous portez à nos produits et services. Votre vie privée est une question de la plus haute importance pour nous.

Nous prenons très au sérieux la protection et le traitement confidentiel de vos données personnelles. Vos données personnelles sont traitées uniquement en conformité avec les dispositions légales de la législation de l’Union européenne en matière de protection des données, en particulier le Règlement général sur la protection des données (ci-après dénommé “RGPD”).

La présente déclaration de confidentialité des données vous informe du traitement de vos données personnelles et de vos droits en matière de protection des données dans le cadre du service BUGATTI ASSISTANCE.

## PERSONNE EN CHARGE DU TRAITEMENT DES DONNÉES ET DATA PROTECTION OFFICER (DPO)

La personne en charge du traitement de vos données conformément à la loi sur les données personnelles est joignable à l’adresse suivante :

**BUGATTI AUTOMOBILES S.A.S.**

1 Chateau Saint Jean  
67120 Molsheim  
France

**Tel.:** +33 3 88 04 56 00

**E-mail:** [dataprotection@bugatti.com](mailto:dataprotection@bugatti.com)

N’hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions ou des suggestions en matière de protection des données.

## OBJET DE LA PROTECTION DES DONNÉES

L'objet de la protection des données est constitué par les données à caractère personnel. Ces données comprennent toutes les informations relatives à une personne physique identifiée ou identifiable (la personne concernée par les données en question). Ces informations comprennent le nom, l'adresse postale, l'adresse électronique ou le numéro de téléphone, ainsi que les informations qui surviennent inévitablement pendant la durée au cours de laquelle le service BUGATTI ASSISTANCE est fourni, telles que les détails relatifs au début, à la fin et à l'étendue de l'utilisation.

# FINALITÉS DU TRAITEMENT DES DONNÉES ET BASE JURIDIQUE

Vous trouverez ci-dessous un aperçu des finalités du traitement des données dans le cadre du service BUGATTI ASSISTANCE et de la base juridique qui s'y rattache.

## PRÉPARATION ET MISE EN OEUVRE DU SERVICE BUGATTI ASSISTANCE

Pour nous permettre de vous fournir nos services de mobilité, nous stockons les données suivantes relatives à votre véhicule et à votre contrat de garantie de mobilité :

Des informations sur votre véhicule, telles que le numéro d'identification du véhicule, le type de véhicule, le pays de livraison, le concessionnaire fournisseur, ainsi que des informations sur votre contrat, son étendue, sa durée et la période de couverture.

Si vous déposez une demande d'indemnisation dans le cadre de BUGATTI ASSISTANCE, nous traiterons les informations susmentionnées aux fins du traitement de la demande et de la fourniture de notre SERVICE DE MOBILITÉ. À cette fin, BUGATTI ASSISTANCE vous demandera également de fournir les éléments d'information suivants dans le cadre de votre réclamation et traitera et stockera ces données :

- ▶ Nom et adresse de la partie qui dépose la réclamation,
- ▶ Lieu où le dommage s'est produit,
- ▶ Raison du dépôt de la réclamation (y compris la cause de l'erreur ou de la panne, l'état du véhicule),
- ▶ Le kilométrage du véhicule,
- ▶ Nombre de passagers,
- ▶ Le Centre BUGATTI qui vous a été attribué,
- ▶ Si votre véhicule doit être remorqué, mais pas vers le Centre BUGATTI qui vous a été attribué : le Partenaire BUGATTI vers lequel le véhicule doit être remorqué.

23 Si vous avez besoin de services supplémentaires, comme un véhicule de remplacement, nous vous demanderons de fournir les informations nécessaires et nous traiterons également ces informations.

En fonction de la prestation demandée, il peut s'agir de votre destination, de la disponibilité de certains documents nécessaires à la location d'un véhicule de remplacement, des exigences relatives au véhicule de remplacement (par exemple, transmission automatique, système de navigation, attelage de remorque, taille du véhicule, etc.) ou, le cas échéant, d'autres informations relatives au déroulement ultérieur de votre voyage, dans la mesure où ces informations sont nécessaires au traitement de votre demande.

De plus amples détails concernant les objectifs du traitement des données sont fournis dans les documents contractuels respectifs relatifs à la garantie de mobilité procurée par BUGATTI ASSISTANCE.

Le traitement des données a lieu sur la base du GDPR, article 6 (1), lit. b). Vous êtes tenu de fournir les données personnelles qui sont nécessaires aux fins de la préparation et de la mise en oeuvre du SERVICE DE MOBILITÉ BUGATTI ASSISTANCE. Sans ces données, nous ne serons pas en mesure de traiter votre demande et d'exécuter le contrat.

Nous effaçons les données lorsqu'elles ne sont plus nécessaires à la préparation et à la mise en oeuvre du SERVICE DE MOBILITÉ BUGATTI ASSISTANCE et qu'aucune loi sous-jacente ne s'y oppose. Si une loi sous-jacente contraire s'applique, nous supprimerons les données lorsque la base juridique résultant de l'autre loi sous-jacente cessera de s'appliquer.



## EXÉCUTION DES OBLIGATIONS LÉGALES

Nous traitons également vos données personnelles afin de remplir les obligations légales auxquelles nous sommes soumis. Ces obligations peuvent découler du droit commercial, fiscal, du blanchiment d'argent, financier ou pénal, par exemple. Les finalités du traitement découlent ici des obligations légales respectives ; le traitement sert généralement à satisfaire aux obligations de contrôle et d'information des autorités. Le traitement des données a lieu sur la base du GDPR, article 6 (1), lit. c). Si nous collectons des données sur la base d'une obligation légale, vous êtes tenu de fournir les données personnelles nécessaires à l'accomplissement de l'obligation légale. Il se peut que nous ne soyons pas en mesure de répondre à votre demande, si vous ne fournissez pas ces données.

Nous effaçons les données lorsque l'obligation légale cesse de s'appliquer, à condition qu'aucune loi sous-jacente ne s'y oppose. Si une loi sous-jacente contraire s'applique, nous supprimerons les données lorsque la base juridique résultant de l'autre loi sous-jacente cessera de s'appliquer.

## PROTECTION DES INTÉRÊTS LÉGITIMES

Nous traitons également vos données personnelles afin de protéger nos propres intérêts légitimes ou ceux de tiers. Dans ce contexte, nous poursuivons les intérêts suivants, qui constituent également les finalités respectives :

- ▶ Discussion finale sur l'achèvement de l'affaire.
- ▶ Enquête sur la satisfaction du client
- ▶ Collecte de chiffres clés aux fins de la gestion du projet  
Le traitement des données a lieu sur la base du GDPR, article 6 (1), lit. f). Dans les cas où vous devez fournir des données à cette fin, nous l'indiquons expressément. Si vous ne fournissez pas ces données, il se peut que nous ne soyons pas en mesure de répondre à votre demande.

Nous effaçons les données lorsqu'elles ne sont plus nécessaires à nos fins et qu'aucune loi sous-jacente ne s'y oppose. Si une loi sous-jacente contraire s'applique, nous supprimerons les données lorsque la base juridique résultant de l'autre loi sous-jacente cessera de s'appliquer.

## CONSENTEMENT

Lorsque vous avez donné votre consentement pour certaines finalités, les finalités respectives sont définies par le contenu du consentement respectivement soumis.

Le traitement des données a lieu sur la base du GDPR, article 6 (1), lit. a). Dans les cas où vous devez fournir des données à cette fin, nous l'indiquons expressément. Sans votre consentement, nous ne serions pas en mesure de répondre à votre demande qui entre dans le cadre de ce consentement. Vous pouvez révoquer à tout moment le consentement que vous avez accordé sans que cela n'affecte la légalité du traitement qui a lieu sur la base de ce consentement jusqu'au moment de la révocation. Nous supprimerons les données lorsqu'elles ne seront plus nécessaires à nos fins ou lorsque vous aurez révoqué votre consentement.

Le consentement et aucune loi sous-jacente ne s'applique au contraire. Si une loi sous-jacente contraire s'applique, nous supprimerons les données lorsque la base juridique résultant de l'autre loi sous-jacente cessera de s'appliquer.

# DESTINATAIRES DES DONNÉES PERSONNELLES

**DESTINATAIRES INTERNES :** Au sein de BUGATTI, seules les personnes qui ont besoin d'un tel accès aux fins énoncées au page 23 cidessus y ont accès.

26 **DESTINATAIRES EXTERNES :** Nous ne transmettons vos données personnelles à des destinataires externes à BUGATTI que si cela est nécessaire au traitement de votre demande, si une autre forme d'autorisation légale s'applique ou si vous y avez consenti. Afin de pouvoir vous apporter une assistance sur place en cas de sinistre, nous transmettons également ces informations au prestataire de services désigné par notre société, AXA Assistance GmbH.

**D'AUTRES DESTINATAIRES EXTERNES POSSIBLES SONT :**

## **A) LES SOCIÉTÉS DE TRAITEMENT DES DONNÉES**

BUGATTI Automobiles S.A.S. ou des prestataires de services externes que nous chargeons de fournir des services, par exemple dans les domaines de l'infrastructure technique et de la maintenance des produits et services proposés par BUGATTI ou pour la fourniture de contenus pertinents pour votre contrat.

Ces entreprises de traitement des données sont soigneusement choisies par notre société et font l'objet d'une évaluation régulière afin de garantir que votre vie privée continue d'être protégée. Les prestataires de services sont autorisés à utiliser les données uniquement aux fins que nous spécifions.

## **B) ORGANISMES PUBLICS**

Autorités et institutions gouvernementales, telles que les procureurs, les tribunaux ou les autorités financières, auxquelles nous sommes tenus de transférer des données personnelles pour des raisons juridiques impérieuses. Le transfert de données a lieu ici sur la base du GDPR, article 6 (1), lit. c).

## **C) ORGANISMES PRIVÉS**

Concessionnaires, partenaires de coopération ou personnel auxiliaire auxquels les données sont transférées sur la base du consentement accordé aux fins de l'exécution d'un contrat avec vous ou pour protéger des intérêts légitimes, par exemple les Centres BUGATTI, les banques de financement, les agences de crédit, les prestataires d'autres services ou les prestataires de services de transport. Le transfert de données a lieu ici sur la base du GDPR, article 6 (1), LIT. A), B) ET/OU F).

# TRAITEMENT DES DONNÉES DANS LES PAYS TIERS

Pour nous permettre de vous fournir une assistance sur place, nous partageons dans ce cas des informations avec des partenaires de service locaux désignés par notre société.

27

Selon le lieu où se produit le cas de dommage, il peut être nécessaire de transférer des données vers des pays situés en dehors de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen.

En cas de transfert de données à des organismes dont le domicile ou les opérations de traitement des données ne sont pas situés dans un État membre de l'Union européenne ou un autre État signataire du Traité sur l'Espace économique européen, nous vérifions avant d'effectuer le transfert que, sauf dans des cas exceptionnels légalement admissibles, soit le destinataire dispose d'un niveau approprié de protection des données (par exemple, par le biais d'une décision d'adéquation de la Commission européenne, des garanties appropriées telles que l'auto certification par le destinataire pour le bouclier de protection de la vie privée UE États-Unis ou de l'accord des clauses contractuelles types de l'UE entre l'Union européenne et le destinataire) soit que vous avez donné un consentement adéquat. Nous pouvons vous fournir un aperçu des destinataires dans les pays tiers, ainsi qu'une copie des dispositions concrètes convenues pour assurer un niveau adéquat de protection des données.

Pour ce faire, veuillez utiliser les coordonnées indiquées en section 1.

## PRISE DE DÉCISION AUTO-MATISÉE ET PROFILAGE

Nous n'appliquons pas de prise de décision automatisée ni de profilage.

## DURÉE DE CONSERVATION

Nous ne conservons vos données personnelles que pendant la durée nécessaire à la réalisation des objectifs spécifiés ou - en cas de consentement - jusqu'à ce que vous révoquiez votre consentement. En cas de révocation, nous effacerons vos données personnelles, à moins que le traitement ultérieur de ces données ne soit autorisé par les dispositions légales pertinentes. Nous effacerons également vos données personnelles si nous y sommes obligés pour des raisons juridiques.



BUGATTI



TREADWEAR 100  
60000 (60000) (60000) (60000)

R →

0.500

0.500

0.500

# VOS DROITS

En tant que personne soumise à un traitement de données, vous disposez de nombreux droits. Il s'agit de :

## LE DROIT À L'INFORMATION :

Vous avez le droit d'obtenir des informations sur les données que nous stockons concernant votre personne.

## DROIT DE RECTIFICATION ET D'EFFACEMENT :

Vous pouvez exiger que nous rectifiions les données inexactes et - lorsque les conditions légales sont remplies - que nous effacions vos données.

## RESTRICTION DU TRAITEMENT :

Lorsque les conditions légales sont remplies, vous pouvez exiger que nous limitions le traitement de vos données.

## TRANSFÉRABILITÉ DES DONNÉES :

Si vous nous avez fourni des données sur la base d'un contrat ou d'un consentement, vous pouvez exiger, si les conditions légales sont remplies, que nous vous fournissions les données que vous avez fournies dans un format structuré, commun et lisible par machine ou que nous les transférions à un autre responsable du traitement.

### OBJECTION AU TRAITEMENT DES DONNÉES POUR DES RAISONS D' "INTÉRÊT LÉGITIME" :

Vous avez le droit de vous opposer à tout moment au traitement de vos données pour des raisons liées à votre situation particulière, à condition que ces raisons soient fondées sur la base juridique de l' "intérêt légitime" .

Si vous exercez votre droit d'opposition, nous cesserons de traiter vos données, à moins que nous ne soyons en mesure de présenter des motifs légitimes et impérieux pour la poursuite du traitement qui prévalent sur vos droits.

### OBJECTION AU TRAITEMENT DES DONNÉES À DES FINS DE PUBLICITÉ DIRECTE :

Nous traitons également vos données personnelles sur la base juridique de "l'intérêt légitime" à des fins de publicité directe. Vous avez le droit de vous opposer à ce traitement à tout moment.

### RÉVOCATION DU CONSENTEMENT :

Lorsque vous avez consenti à ce que nous traitions vos données, vous pouvez révoquer ce consentement à tout moment avec effet pour l'avenir. La légalité du traitement de vos données jusqu'au moment de la révocation n'est pas affectée. Droit de déposer une plainte auprès de l'autorité de surveillance : Vous pouvez également déposer une plainte auprès de l'autorité de surveillance compétente, si vous estimez que le traitement de vos données est contraire à la loi applicable. À cette fin, vous pouvez vous adresser à l'autorité de protection des données compétente pour votre lieu d'habitation ou celle de votre pays, ou vous pouvez contacter l'autorité de protection des données compétente pour notre société.

### NOUS CONTACTER ET EXERCER VOS DROITS :

Vous pouvez également nous contacter gratuitement pour des questions relatives au traitement de vos données personnelles, à vos droits en tant que personne concernée et à tout consentement que vous avez accordé. Pour exercer l'un des droits susmentionnés, veuillez contacter [dataprotection@bugatti.com](mailto:dataprotection@bugatti.com) ou utiliser l'adresse postale indiquée à la section 1. Lorsque vous nous contactez, veillez à ce qu'il soit possible de vérifier votre identité. Pour révoquer le consentement accordé, vous pouvez également utiliser le même canal de contact que celui que vous avez utilisé lors de la soumission de votre consentement.

## SERVICES DE TIERS

En cas de sinistre, notre prestataire de services désigné, AXA Assistance GmbH, peut mettre à votre disposition un service en ligne qui permet de localiser le service de dépannage désigné et de suivre son trajet jusqu'au lieu de la panne et son heure d'arrivée.

Si vous faites appel à ce service volontaire, les données personnelles suivantes relatives au sinistre déclaré seront traitées dans le cadre du service web d'AXA Assistance :

- ▶ Numéro de dossier d'assistance individuelle
- ▶ Nom et adresse de l'entreprise de remorquage mandatée
- ▶ Localisation actuelle



---

REMARQUE :

CES INFORMATIONS PEUVENT PERMETTRE DE DÉDUIRE LE LIEU DE LA PANNE ET LES CIRCONSTANCES QUI Y SONT LIÉES. CE SERVICE ET LES AUTRES SERVICES EXTERNES AUXQUELS IL EST FAIT RÉFÉRENCE DANS LE CADRE DE LA GARANTIE DE MOBILITÉ DE L'ASSISTANCE ROUTIÈRE BUGATTI ONT ÉTÉ ET CONTINUENT D'ÊTRE ORGANISÉS ET FOURNIS PAR DES TIERS. NOUS N'AVONS AUCUNE INFLUENCE SUR LA FORME, LE CONTENU ET LES FONCTIONS DE CES SERVICES TIERS.

NOUS NOUS DISTANÇONS EXPRESSÉMENT DE TOUS LES CONTENUS DE TOUS LES SERVICES TIERS. SI VOUS SOUHAITEZ OBTENIR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS SUR CES SERVICES TIERS, VEUILLEZ CONTACTER LES PRESTATAIRES CONCERNÉS.



**Numéro d'urgence disponible en cas de besoin  
d'assistance :**

Allemagne, Autriche, Belgique, France,  
Pays-Bas, Suisse : **00 800 123 456 73**

Autres pays de l'UE: **+49 221 802 471 222**

Royaume-Uni: **0330 159 1961**

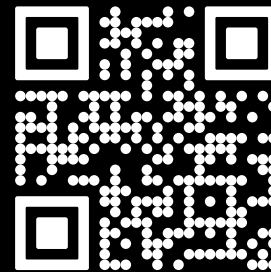
Japon: **0120 167 535**

**BUGATTI AUTOMOBILES S.A.S.**

1 CHÂTEAU SAINT-JEAN  
DORLISHEIM  
67120 MOLSHEIM, FRANCE

E-MAIL: [CUSTOMER.SERVICE@BUGATTI.COM](mailto:CUSTOMER.SERVICE@BUGATTI.COM)

© 2023 BUGATTI AUTOMOBILES S.A.S.



En savoir plus sur  
BUGATTI Customer Services



BUGATTI.COM